



Formation pour les professionnels
de l'enfance, de l'adolescence et de la famille

L'agrément en vue d'adoption

La formation continue du Centre d'Ouverture Psychologique Et Sociale (Copes) s'adresse à tous les acteurs du champ médical, psychologique, pédagogique et social (médecins, gynécologues, obstétriciens, psychologues, psychiatres, pédiatres, infirmiers, éducateurs, travailleurs sociaux, moniteurs d'éducation familiale, psychomotriciens, orthophonistes, sages-femmes, puéricultrices, enseignants...), garants de la prévention précoce et de la santé globale de l'enfant, de l'adolescent et de la famille.

Le cours, les cycles, les stages et les formations sur site proposés par le Copes explorent les domaines de l'enfance à l'adolescence, les problématiques familiales, sociales et culturelles et les questions institutionnelles.

Le Copes est habilité à recevoir au sein de toutes ses formations les professionnels de santé (médecins, sages-femmes et paramédicaux) qui sont concernés par le DPC.



Aspects psychologiques de l'accompagnement et de l'évaluation en vue d'appareusement

Les expériences de ces dernières années montrent une chute des demandes des candidats à l'adoption, en raison même de la diminution très nette des enfants adoptables dans le monde. Cependant, l'écart entre les motivations des candidats et les particularités de ces enfants s'accroît. Paradoxalement, de nouvelles formes de parentalité se développent à la recherche d'une adoption. La procédure d'agrément interpelle par conséquent les professionnels de façon d'autant plus exigeante, et les enjeux en deviennent plus subtils.

Animé par Omblin Ozoux-Teffaine, psychanalyste, docteur en psychologie, avec la participation d'intervenants spécialisés.

Thèmes

La parentalité adoptive et le cadre spécifique des investigations propres à l'agrément, au recrutement en vue d'appareusement. — L'importance des aspects administratif et juridique dans la filiation adoptive. — Les travaux sur le fonctionnement mental opératoire (selon le concept de Pierre Marty) des candidats à l'adoption en résonance sur les évaluateurs, au cours des investigations en vue d'agrément.

Objectifs

Aborder les évaluations en vue d'agrément : les entretiens de couple, quelles orientations ? — Les procréations médicalement assistées ou l'adoption. — Les moyens juridiques de l'adoption internationale. — Les demandes de célibataires, de couples homosexuels, de familles recomposées. — Les rapports d'agrément : formuler par écrit des conclusions cliniques et les soutenir. — Accompagner un refus, un recours, une réactualisation en vue de l'attente d'un (ou d') enfant(s) en particulier. — Penser l'accompagnement post-adoption de la famille adoptive et soutenir sa capacité de mentalisation.

Public

Médecins, psychologues cliniciens et professionnels avertis (AFA, ASE, OAA).

Méthodes de travail

Cinq jours consécutifs. — Exposés théoriques et cliniques des intervenants. — Présentation de cas apportés par les stagiaires pour une élaboration commune.

Stage

SM18-28

Tarif

1 250 €

Dates

8-9-10-11-12 oct. 2018

LUNDI 8 OCTOBRE 2018

LA GESTATION.

Accueil des stagiaires, présentation du stage.

Introduction à la clinique de l'adoption contemporaine.

Particularités des enfants grands dans leurs manifestations et leurs besoins spécifiques ... 9 h à 13 h
Omlène Ozoux-Teffaine, psychanalyste (Membre de la Société psychanalytique de Paris) et docteur en psychologie; spécialiste de l'adoption.

Le temps de l'agrément, temps de gestation : adoption, assistance médicale à la procréation. — Les représentations de l'enfant chez les adoptants. — La théorie de l'attachement dans la rencontre entre professionnels et candidats à l'adoption. 14 h à 17 h

Bernard Golse, pédopsychiatre; psychanalyste (membre de l'Association psychanalytique de France); chef du service de pédopsychiatrie de l'Hôpital Necker-Enfants malades, Paris; professeur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, université Paris V-René Descartes, Inserm, U669, Paris, université Paris-Sud et université Paris V-René Descartes, UMR-S0669, Paris; ex-membre du Conseil supérieur de l'adoption (CSA); ex-président du Conseil national pour l'accès aux origines personnelles (Cnaop); membre du conseil scientifique de la Société française de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent et des disciplines alliées (SFPEADA); président de l'Association Pikler Lóczy-France (APLF); président de l'Association pour la formation à la psychothérapie psychanalytique de l'enfant et de l'adolescent (AFPPEA); président de l'Association européenne de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent (AEPEA); président de la Cippa (Coordination internationale entre psychothérapeutes psychanalystes s'occupant de personnes avec autisme); président de l'association Cerep-Phymontin, Paris.

MARDI 9 OCTOBRE 2018

LE CADRE.

Le cadre socio-administratif de l'adoption : les textes, la commission d'agrément, les évaluations, les recours, les refus d'agrément.

Les réévaluations, les modifications de la notice. 9 h à 13 h
Raphaëlle Cavalier, responsable de l'unité Adoption et droits de l'enfant, direction Enfance et Famille du département du Nord.

Le pédiatre au sein d'une consultation spécialisée pour enfants venant de l'étranger. — Les bilans de santé. — Comment repérer les facteurs de risque dans une démarche des candidats face à la réalité de l'adoption? 14 h à 17 h

Jean Vital de Monleon, pédiatre; praticien hospitalier; consultation d'adoption Outre-Mer; service de pédiatrie au CHU du Bocage, Dijon.

MERCREDI 10 OCTOBRE 2018

L'INVESTIGATION.

Les manifestations de la « pensée opératoire » chez les candidats lors de la procédure d'agrément.

Leurs conséquences sur l'évaluation clinique de leur demande et sur leur construction d'un lien de filiation adoptive.

Les acceptations ou refus d'agrément.

Les avis réservés. 9 h à 13 h
Omlène Ozoux-Teffaine

Étude de « cas d'agrément » apportés par les stagiaires.

Les demandes contemporaines des candidats à l'adoption face aux spécificités actuelles des enfants présentés à l'adoption.

Comment analyser ces demandes qui peuvent compromettre le devenir d'un enfant en besoin de filiation adoptive.14 h à 17 h
Ombline Ozoux-Teffaine

JEUDI 11 OCTOBRE 2018

L'ACCOMPAGNEMENT.

Aspects juridiques de l'adoption, simple, plénière.

À quoi sert aujourd'hui l'agrément, au regard de l'évolution de l'adoption interne et internationale ? 9 h à 13 h

Marie-Christine Le Boursicot, magistrate ; conseiller à la cour de cassation ; Docteur en droit.

Groupe de travail sur les évaluations et les suivis d'adoption, à partir d'études de cas présentés par les stagiaires. — La difficulté de répondre à la demande des pays d'origine. —

Formation ou information donnée aux candidats14 h à 17 h

Ombline Ozoux-Teffaine

VENDREDI 12 OCTOBRE 2018

LES CONDITIONS DU TRAVAIL : ÉVALUER-ÉCRIRE.

Le psychologue au travail dans la complexité de l'évaluation en vue d'agrément.

Comment favoriser une réflexion des candidats en préparation des difficultés de la démarche d'adoption et des enjeux spécifiques de la filiation adoptive ?

Accompagner l'énonciation du projet d'adoption face aux limites des candidats.

L'écriture des rapports et le respect de l'intime 9 h à 13 h

Valérie Breuil-Thyriion, psychologue clinicienne ; chargée d'investigation sur l'agrément, département des Bouches du Rhône.

La difficulté d'écrire : envisager une conclusion d'évaluation ou d'accompagnement de l'adoption, les mots pour le dire.

Comment éviter des écrits ou des rapports, qui ne serviront ni aux candidats ni à l'apparementement.

Bilan et évaluation du stage14 h à 17 h

Ombline Ozoux-Teffaine